

**Déclaration de sortie / Œuvre de prévoyance Employé****Maintien de la couverture de prévoyance**

(La personne assurée doit remplir ce formulaire **entièrement, conformément à la vérité** et le retourner dûment signé **en l'espace de 30 jours.**)

Identité

Nom		Prénom	
Rue, No		NPA / Lieu	
No AVS		Date de naissance	
No de téléphone		Lieu d'origine	
Profession			
Employeur			

Sexe ☐ masculin ☐ féminin
Langue ☐ allemand ☐ français
Etat civil ☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf/veuve ☐ enregistré(e)

Depuis le _____

Nom du conjoint* _____ Date naiss. du conjoint* _____

*) respectivement du partenaire enregistré selon la LPart.

Enfants ☐ oui ☐ non nombre _____

Date de sortie (dernier jour pour lequel le salaire est dû) _____

Les assurés qui n'ont plus que 5 ans avant d'atteindre l'âge terme peuvent demander une prestation de libre passage au lieu des prestations de vieillesse dès lors :
- qu'ils ont un nouvel employeur. La prestation de sortie peut être transférée à la nouvelle institution de prévoyance.
- qu'ils sont annoncés au chômage et qu'ils souhaitent expressément que leur prestation de sortie soit versée sur un compte du 2^e pilier.

Changement d'employeur sans sortie de la prévoyance pour l'employé**Nouvel employeur**

Entreprise			
Nom		Prénom	
Rue, No		NPA / Lieu	
No de téléphone			

Transfert de la prestation de libre passage

Au moment de la sortie de la caisse de prévoyance, l'indemnité de sortie légale est due. Ce montant est transféré à l'institution de prévoyance de votre nouvel employeur.

Nouvel employeur

Entreprise			
Nom		Prénom	
Rue, No		NPA / Lieu	
No de téléphone			

Caisse de prévoyance du nouvel employeur

Nom			
Rue, No		NPA / Lieu	
No de téléphone			
No IBAN		No compte Postfinance	

Si, pour d'autres raisons, vous n'entrez pas dans une nouvelle institution de prévoyance ou si vous percevez des indemnités journalières de l'assurance chômage (AC), vous pouvez conserver votre couverture de prévoyance en demandant de verser l'indemnité de sortie sur un compte de libre passage ou sur une police de libre passage. Vous pouvez assurer le risque d'invalidité et de décès sur le plan privé ; les indemnités de chômage pour ces risques restent assujetties à l'assurance obligatoire.

☐

Report désiré sur un compte de libre passage, à ouvrir à l'UBS, Fondation de libre passage, 4002 Bâle

☐

Report désiré sur un compte de libre passage

Banque			
Rue, No		NPA / Lieu	
No de téléphone			
No IBAN		No compte Postfinance	

☐

Report désiré à la caisse de prévoyance de l'ASMR, Œuvre indépendant

Par votre signature, vous déclarez avoir pris connaissance des possibilités indiquées ci-devant pour le maintien de la couverture de prévoyance.

Lieu, date

Signature

Envoyer à: Caisse de prévoyance Ramoneur, Renggerstrasse 44, 5000 Aarau